



Aix-en-Provence
LA VILLE

Jean-Marc PERRIN

Délégué aux Relations avec les Habitants
Suivi et développement d'Aix-la-Durance
Délégué à la voirie, grand travaux et archéologie

suivi par : JMP/MJD

Réf: 38/2014

CIQ Durablement Duranne
Maison des associations
Esplanade Dei Bladeras
La Duranne
13100 Aix-en-Provence

Objet :stationnement et circulation sur le quartier de la Duranne (projet NEXITY)

Madame la Présidente,

Chère Magali

Madame le Maire m'a chargé de vous répondre, suite à votre courrier du 14 octobre 2014, dans lequel vous avez souhaité attirer son attention sur les difficultés de stationnement et de circulation liées au projet NEXITY, que cela pourrait engendrer

Contrairement à ce qui pourrait être mal interprété, ces constructions ont fait l'objet d'un contrôle rigoureux de la direction de l'Urbanisme et respectent le règlement du PAZ de la Duranne.

A savoir :

- 1 place de stationnement pour 60m² de surface de plancher pour les logements.
- 1 place de stationnement pour 40 m² de surface de plancher pour les commerces.

L'opération totale en logements est de 16502m² de surface de plancher ce qui nécessite d'un point de vue réglementaire 275 places de stationnement à créer.
Pour les commerces (489m² de surface de plancher) ce sont 12 places de stationnement à créer soit un total de 287 places de stationnement.

L'ensemble du programme immobilier comporte **288 places**, ce qui correspond au règlement d'urbanisme. Deux tiers de ces places sont prévues en sous sol.

En ce qui concerne la future avenue FRESNEL, lorsque le projet m'a été présenté, j'ai exigé, contrairement au concept éco-quartier, que soient réalisées sur le domaine public, des places de stationnement supplémentaires gratuites.

A la base, 23 de places de stationnement public étaient prévues.

JMP

Après mon intervention auprès de la SEMEPA, j'ai obtenu une modification du profil de voie afin de porter à **49** le nombres de places de stationnement sur le projet définitif, intégrant 2 places de livraisons à hauteur des commerces, qui n'étaient pas prévues initialement.

Sur le projet du stade, la SEMEPA étudie, actuellement, la réalisation d'un nombre significatif de places de stationnement public qui permettront de proposer, par mutualisation, une offre de complémentaire à proximité du programme NEXITY .

Plus généralement, pour qu'un permis de construire soit signé par la Ville d'Aix-en-Provence, il faut que celui-ci corresponde strictement au règlement d'urbanisme, dont le nombre de places de stationnement.

Si un promoteur ne peut réaliser au sein d'un programme qu'il présente, le nombre d'emplacements requis (1 place par 60m²) alors, en accord avec l'aménageur, il participe à la prise en charge des places manquantes à son programme sur le domaine public. C'est ainsi que seront financés en partie, et réalisés dans les mois à venir, deux parkings sur le secteur « petit Arbois », un troisième viendra plus tard.

Vous citez le coût des boxes du programme « le Tréfle » que vous jugez élevé. Je ne peux, vous en conviendrez, commenter ce coût au titre de ma « réserve d'élu ». En revanche, je vous rappelle que cette opération immobilière propose 100% de logements APM pour les primo accedants. Elle remporte un très vif succès grâce à des tarifs de logements à moins de 1000€/m² par rapport au prix du marché.

Concernant la circulation et notamment des alternatives à la voiture en individuel, nous développons, autant que la maîtrise des coûts nous l'autorise, les transports en commun.

C'est ainsi qu'au 1^{er} trimestre 2015, le réseau Aix en Bus qui dessert notre quartier sera de nouveau renforcé tant pour les habitants que pour les salariés (cf : réunion à la DIR des transports de la CPA du 3/11/14, à laquelle votre CIQ s'est excusé). Quelques améliorations à la marge se feront aussi dans le domaine des transports scolaires par les collèges et les lycées.

Comme vous, nous souhaitons, autant que faire se peut, aménager notre lieu de vie en quartier durable, mais l'équation est quelquefois difficile à équilibrer comme : créer des places de stationnement pour voitures (donc faciliter l'accès aux véhicules individuels) et développer les transports en commun pour éviter le « tout voiture »... à méditer...

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes respectueuses salutations.

Bien à toi

Jean-Marc PERRIN

Adjoint au Maire d'Aix-en-Provence